



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France compétences publie son 2ème rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle

Courbevoie, le 24/01/2024

France compétences publie ce jour l'édition 2023 du rapport sur l'usage des fonds (RUF). Ce rapport alimente la décision publique sur la base d'une information fiable et synthétique concernant les grands dispositifs de formation professionnelle pour en améliorer l'efficacité et la qualité. Il s'adresse principalement aux acteurs du système de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle et de l'emploi. Son objectif est de rendre compte des coûts unitaires, des types de formations et des profils des bénéficiaires ainsi que de la valeur ajoutée de l'ensemble des actions de formation et d'accompagnement financées sur fonds publics et mutualisés.

Présenté sous la forme de 13 fiches thématiques pédagogiques et succinctes, le RUF offre un éclairage aux débats autour de l'efficience du système proposant ainsi un véritable outil d'aide à la décision. Les fiches récurrentes sont complétées par des focus spécifiques à l'édition 2023.

Panorama de l'édition 2023 des données de 2022

La formation des salariés

Un peu plus de 4,1 millions de salariés ont été formés avec l'appui d'un financement public ou mutualisé dans le cadre du plan de développement des compétences de leur entreprise pour un coût unitaire de 622 euros et une durée moyenne de 22 heures. En parallèle, le Projet de transition professionnelle finance des parcours de reconversion longs (962 heures en moyenne) pour un coût unitaire de 28 706 euros. Ce dispositif bénéficie à un peu moins de 19 000 salariés.

Le compte personnel de formation

Environ 1,8 million de dossiers ont été validés, contre 2,1 millions en 2021, pour un coût unitaire de 1 473 euros. Son rôle de correcteur des inégalités d'accès à la formation professionnelle continue ne se dément pas.

L'alternance

Les entrées en contrat de professionnalisation se stabilisent après une forte chute entre 2019 et 2020. L'usage de ce contrat le recentre comme outil d'insertion dans l'emploi. A l'inverse, la hausse exceptionnelle de l'apprentissage se poursuit pour atteindre 811 511 nouveaux contrats et un coût unitaire de 22 435 euros. Près de 4 jeunes sur 10 poursuivent leurs études une fois leur formation achevée.

Découvrez le rapport 2023 sur l'usage des fonds de la formation professionnelle

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél: 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr 6. rue du Général Audran - 92400 Courbevoie www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Observations